



Coronavirus (Covid-19) : Annonces complémentaires du Bourgmestre

20-10-2020

Le Comité de concertation a décidé, au niveau national, de toute une série de mesures pour s'attaquer plus frontalement à la propagation particulièrement inquiétante du virus Covid-19. Ces mesures, annoncées vendredi soir, sont entrées en vigueur hier, et ont nécessité la réception par les autorités de l'arrêté ministériel qui les concrétisaient, afin de bien en mesurer les contours et les implications.

Il m'apparaît utile de vous apporter quelques précisions additionnelles et quelques informations complémentaires.

La mesure choc qui n'aura échappé à personne, c'est la fermeture intégrale des cafés et restaurants durant un mois, à l'exception des services à emporter. Dont acte. En ma qualité de bourgmestre, il ne m'appartient pas de commenter ici cette mesure mais il me revient d'en assurer le respect. Nous avons déjà accru la sévérité des contrôles ces dernières semaines (ce qui m'a amené à prendre des sanctions à l'égard d'une dizaine d'établissements), mais chacun doit savoir, à la demande expresse des autorités fédérales et la mienne, que la Police contrôlera strictement le respect de ces fermetures, du couvre-feu édicté chaque jour de minuit à 5h du matin ainsi que l'interdiction de vente d'alcool à partir de 20h.

1

Contrairement à d'autres villes, il ne me semble pas impératif de faire fermer les night shops dès 20h au lieu de 22h actuellement, car dès lors que la vente d'alcool est de toute façon interdite à partir de 20h, cela priverait simplement et probablement inopportunistement une série de citoyens de pouvoir bénéficier d'un service qui peut les dépanner dans leur vie de tous les jours.

Je n'impose pas non plus le port du masque sur la totalité du territoire communal, comme l'a décidé Charleroi par exemple. En effet, contrairement à Charleroi qui est une commune quasi exclusivement urbaine, Namur a un visage mixte, entre quartiers densément peuplés et campagnes. Imposer le masque lorsque l'on se balade dans les bois au grand air, ou que l'on circule au cœur de son village à Gelbressée ou Suarlée, ce serait excessif et probablement contre-productif car si on veut qu'une mesure soit respectée, elle doit être bien calibrée. L'adhésion à une mesure est souvent liée à la proportion de cette mesure. Mais il me semble néanmoins, au vu des chiffres galopants de contamination, qu'un renforcement des obligations s'impose.

En effet, rien que sur les deux semaines écoulées, la Ville de Namur enregistre plus de 1500 nouveaux cas de personnes positives au Covid-19. Si nous avons été relativement épargnés en mars-avril dernier, ce n'est plus le cas à présent. Les chiffres montent en flèche, notamment au sein de la population scolaire et estudiantine, et ce sont autant de facteurs de risque pour les plus fragiles ou les plus âgés. Si ceux-ci restent les principaux publics à risques, ce n'est pas pour autant que les jeunes sont épargnés. Comme le rappelait justement ce matin le Docteur Henrion, responsable des centres de testings namurois organisés par GAMENA, je le cite : « l'âge est évidemment un facteur : plus on est âgé, plus on a des risques. Pour le moment, j'ai une dame de 49 ans qui est toujours en soins intensifs. Mais le virus touche absolument tout le monde. C'est plus rare chez les enfants, mais ce dimanche j'ai dû hospitaliser un jeune homme de seulement 29 ans. Il est triathlète et n'avait pas de facteur de risques. Mais il est touché et va perdre une partie de sa capacité respiratoire, il en ressentira les effets toute sa vie. Que les

gens arrêtent de croire que ce n'est rien ! 10 à 15% des personnes touchées gardent des séquelles à vie, même si on est jeune et en bonne santé ».

Il regrettait aussi les messages troubles des autorités.

Rappelons-nous que fin du mois de septembre, il y a trois grosses semaines, la Première Ministre de l'époque décrétait que le port du masque n'était plus obligatoirement requis dans les centres-villes et artères commerçantes. C'était une période où les autorités estimaient, j'imagine, que la situation tendait à s'améliorer. Nous avons alors, de bonne foi, inscrit notre action dans la même veine.

Depuis lors, beaucoup d'eau, des torrents même, sont passés sous les ponts et la situation sanitaire est plus alarmante que jamais. La Belgique et singulièrement la Wallonie et Bruxelles, sont devenus les leaders européens des contaminations. Il nous faut donc agir collectivement. Mais aussi pertinemment.

A dater de demain, le port du masque sera rendu à nouveau obligatoire dans le centre-ville (c'est-à-dire toute la corbeille namuroise, y inclus le Boulevard du Nord à Bomel et l'Enjambée), et dans les principales rues commerçantes de Jambes (Avenues Bovesse et Materne), de Salzennes (rue Patenier), de Bouge (Chaussée de Louvain) et de Saint-Servais (route de Gembloux). Il sera également obligatoire sur les berges de Sambre et de Meuse (le halage) entre les trois écluses de La Plante, des Grands Malades et de Salzennes. Et ce sur les deux rives. Le périmètre est donc clair et circonscrit, pour que les zones les plus densément fréquentées s'accompagnent d'un port obligatoire du masque, tandis que le bon sens devra s'imposer ailleurs sur le territoire, où le port du masque reste une forte recommandation en tout état de cause, et rappelons-le, une obligation en cas de regroupement, files ou distance de sécurité ne pouvant être respectée.

Les bars et restaurants étant fermés, je rappelle à toute fin utile que cela vise aussi, comme le ministre Vandembroucke l'a indiqué, les bars à champagne ou à néons.

Le Casino fermera ses portes à 23h30 conformément à l'arrêté ministériel.

2

Les réunions qui se tiennent en intérieur ne peuvent pas excéder 40 personnes, sauf protocole particulier ou dérogation spécifique. Il conviendra d'attendre la fin de la semaine pour voir si de nouvelles mesures frapperont les secteurs sportifs et culturels.

Toujours est-il qu'en vertu de ces dispositions fédérales, il ne nous est plus possible de tenir certaines réunions publiques (dont celles envisagées en matière d'urbanisme ou de sécurité routière) et qu'elles sont donc reportées *sine die*. Les séances du conseil communal conjoint avec le CPAS et du conseil classique du mois de novembre devront également se dérouler intégralement en visioconférence.

Lors des congés scolaires forcés des 9 et 10 novembre prochain, j'invite les parents à se tourner vers l'établissement scolaire de leur enfant pour connaître les modalités de garderie qui seront déployées.

Enfin, il est rappelé aux Namuroises et Namurois que la stratégie de testing vient d'être modifiée par nos autorités ministérielles. Désormais, seules les personnes de plus de 65 ans, les personnes présentant des symptômes, les membres du personnel soignant et les collectivités où il y a plusieurs cas avérés pourront désormais être testés. Toute personne qui aurait été en contact avec quelqu'un de positif mais qui ne présente pas de symptôme particulier est priée de ne pas engorger inutilement les centres de testing et les laboratoires. Elle doit simplement rester chez elle en quarantaine durant dix jours. Nous comptons tous l'un sur l'autre et sur soi-même pour que ces principes soient bien respectés pour parvenir à écraser progressivement la courbe des infections.

Chères Namuroises, chers Namurois, la situation sanitaire est certes grave, mais elle n'est pas désespérée. Responsabilisons-nous. Adoptons les gestes barrières scrupuleusement. C'est uniquement en combattant ce virus ensemble qu'il nous sera possible de le vaincre. Et d'éviter un nouveau lockdown qui serait une catastrophe sur le plan des liens humains, du vivre ensemble et de la vie économique. Merci déjà à chacun d'entre vous. Prenez soin de vous.